

MÉMOIRE DÉPOSÉ À L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL //

Perspectives 2017 plan de
protection et de mise en
valeur du Vieux-Montréal

GROUPE
IBI

CHBA

50379 // 19 FÉVRIER 2013



Table des matières /

/Introduction

- 1. Une régénérescence significative du patrimoine urbain**
- 2. Un processus cohérent de planification et d'encadrement**

/Recommandations

/Crédits

IBI | CHBA

Michel Dufresne, urbaniste, associé design urbain

Lucie Careau, urbaniste PA LEED ND

Audrey Girard, urbaniste

Introduction /

/L'avenir du Vieux-Montréal

Un intérêt constant et soutenu par le Groupe IBI | CHBA

/Notre questionnement

1. Les actions prioritaires proposées sont-elles suffisantes pour insuffler un changement positif, une régénérescence significative du patrimoine urbain, à l'aube du 375^e anniversaire de Montréal?
2. La Ville de Montréal et ses partenaires propose-t-elle un processus de planification et d'encadrement cohérent, voire inclusif, pour assurer la protection et la mise en valeur du Vieux-Montréal?

/Nos recommandations

Nous exposons ensuite les priorités qui nous apparaissent incontournables pour rehausser véritablement l'apparence et l'appartenance du Vieux-Montréal de façon pérenne.

1. Une régénérescence significative du patrimoine urbain /

Le Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal propose des actions prioritaires aux impacts limités :

- Un accueil de qualité au Vieux-Montréal à partir de la station Champ-de-Mars,
- La rue Notre-Dame (de Saint-Laurent à Saint-Sulpice),
- La place Jacques-Cartier
- Boulevard Saint-Laurent.

1. Une régénérescence significative du patrimoine urbain /

Accueil au Vieux-Montréal à partir de la station Champ-de-Mars



1. Une régénérescence significative du patrimoine urbain /

Rue Notre-Dame (de Saint-Laurent à Saint-Sulpice)



1. Une régénérescence significative du patrimoine urbain /

Place Jacques-Cartier



1. Une régénérescence significative du patrimoine urbain /

Boulevard Saint-Laurent



2. Un processus cohérent de planification et d'encadrement /

Les mesures qui nous préoccupent :

- L'incidence des développements dans les quartiers limitrophes sur le paysage du Vieux-Montréal;
- L'interface Vieux-Port;
- L'interface silo no 5 et Pointe-du-Moulin.

2. Un processus cohérent de planification et d'encadrement /

L'incidence des développements dans les quartiers limitrophes sur le paysage du Vieux-Montréal



2. Un processus cohérent de planification et d'encadrement / *L'interface Vieux-Port*



2. Un processus cohérent de planification et d'encadrement /

L'interface silo no 5 et Pointe-du-Moulin



Recommandations /

Les actions prioritaires apparaissent peu porteuses.
Elles génèrent peu d'impacts structurants pouvant entraîner des investissements privés.

Miser sur les projets de réaménagement publics inachevés dans le Vieux-Montréal :

- Place d'Youville
- Rue de la commune Ouest
- Rue Saint Paul (à l'ouest de la Place Jacques Cartier)



PLACE D'YOUVILLE



PLACE RIOPELLE



PLACE D'ARMES

Recommandations /

Place d'Youville



Recommandations /

Rue de la Commune Ouest



Recommandations /

Rue Saint Paul (à l'ouest de la place de Jacques Cartier)



Conclusion /

/La Ville de Montréal a le devoir d'offrir des espaces publics cohérents en assurant le parachèvement des projets qu'elle amorce, comme les trois lieux identifiés précédemment.

/Sans minimiser l'intérêt des actions prioritaires proposées au Plan, il nous apparaît primordial de s'interroger sur le statu quo imposé à certains projets identitaires du Vieux-Montréal.

/La planification et la réalisation de projets structurants, permettent un arrimage étroit entre les orientations et les politiques municipales, les outils de planification et l'intervention sur le domaine public, et ce, de façon transversale entre les différents départements de la Ville.